

Exercice clos le 31 décembre 2020

✧✧✧

- I. Rapport de gestion
- II. Comptes annuels au 31 décembre 2020
- III. Rapports du commissaire aux comptes

✧✧✧

I

Rapport de gestion



AIDE À LA RÉINSERTION DE FAMILLES
EN GRANDE PRÉCARITÉ À MADAGASCAR

RAPPORT DE GESTION 2020

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui sont tenus à votre disposition.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

Cette année 2020 est vraiment particulière. La pandémie Covid-19 a bouleversé l'activité d'ASA/France, comme celle de chacune des associations de son réseau. Depuis sa création, ASA/France n'avait jamais rencontré pareille situation.

En 2020 :

- ASA/France a poursuivi son aide au fonctionnement de l'ASA. Cependant, nous verrons que cette aide qui était de 240 000 € depuis plusieurs années a été ramenée à 204 000 €.
- Une réorganisation par l'ASA du fonctionnement de son atelier broderies a conduit aussi à une nouvelle organisation au sein du réseau ASA/France.
- Le manque de clarté dans l'utilisation des bourses CMR par l'ASA a conduit à la suspension de cette aide dans l'attente d'une redéfinition (1 950 € sont disponibles pour cette action).

Par ailleurs, à l'initiative d'associations du réseau 18 299 € ont été apportés à l'ASA pour des actions ciblées :

1. Poursuite de l'opération « Kits Mère-Enfant » (2 000 €) ;
2. Suivi médical des familles d'Antanety (1 862 €) ;
3. Travaux au centre CASA1 (1 000 €) ;
4. Travaux d'électrification (11 737 €) ;
5. Prévention Covid-19 à Antanety (500 €)
6. Formation mécanique agricole (1 200 €).

L'aide globale d'ASA/France, à l'ASA, en 2020, s'est élevée à 238 080 €

Dans le rapport de gestion 2019, il était noté que la part des dons privés, versés directement à ASA/France, était quasi entièrement, le fruit de « gros » et fidèles donateurs de très longue date et que ceci représente une fragilité difficilement maîtrisable. Etait-ce prémonitoire ? En 2020, un de nos gros donateurs n'a rien versé.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Il est ici difficile de ne pas parler de la pandémie Covid-19 qui est venu de manière brutale arrêter, le terme n'est pas trop fort, toutes les activités du réseau. Si le bilan 2020 est fait, il est impossible de pronostiquer ce que sera 2021. Nous souhaitons poursuivre autant que possible notre aide qui est essentielle pour l'ASA dont l'activité est aussi mise à mal par la présente pandémie.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Ce qui précède rend toute perspective d'avenir difficile à émettre. Cependant, le réseau est là prêt à rebondir.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2020, le total des produits s'est élevé à 239 950 € contre 352 154 € pour l'exercice précédent (-32 %).

Cette diminution de 112 204 € s'explique pour l'essentiel par :

- La baisse des apports des associations (161 637 € en 2020 contre 195 153 € en 2019)
- La baisse des dons manuels privés extérieurs au réseau (50 432 € en 2020 contre 85 625 € en 2019)
- La diminution de l'activité « Broderies » (19 396 € en 2020 contre 52 442 € en 2019)

Ainsi, le montant des subventions accordées à l'ASA, s'est élevé à 238 080 € contre 355 922 € pour l'exercice précédent (-33 %).

Finalement,

- Le total des produits a baissé de 32 % (239 950 € en 2020 contre 352 154 € en 2019).
- Le total des charges d'exploitation a baissé de 33,5 % (250 827 € en 2020 contre 377 294 € en 2019).

Ainsi, le résultat d'exploitation fait ressortir un déficit de 10 877 €, contre 25 140 € en 2019.

Compte tenu des résultats financiers, le résultat final est de -10 856 € (-24 985 € en 2019).

Le déficit récurrent depuis plusieurs années nous avait conduit à une diminution importante de notre engagement consacré au fonctionnement de l'ASA en 2020 (204 000 € au lieu de 240 000 €). La pandémie Covid-19 a annihilé notre souhait de bilan équilibré.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 10 856 €.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice en déduction du patrimoine intégré.

Après cela le patrimoine intégré s'élèvera à 98 244 €, contre 109 100 € aujourd'hui.

Nous vous invitons à adopter ces résolutions qui sont soumises à votre vote.

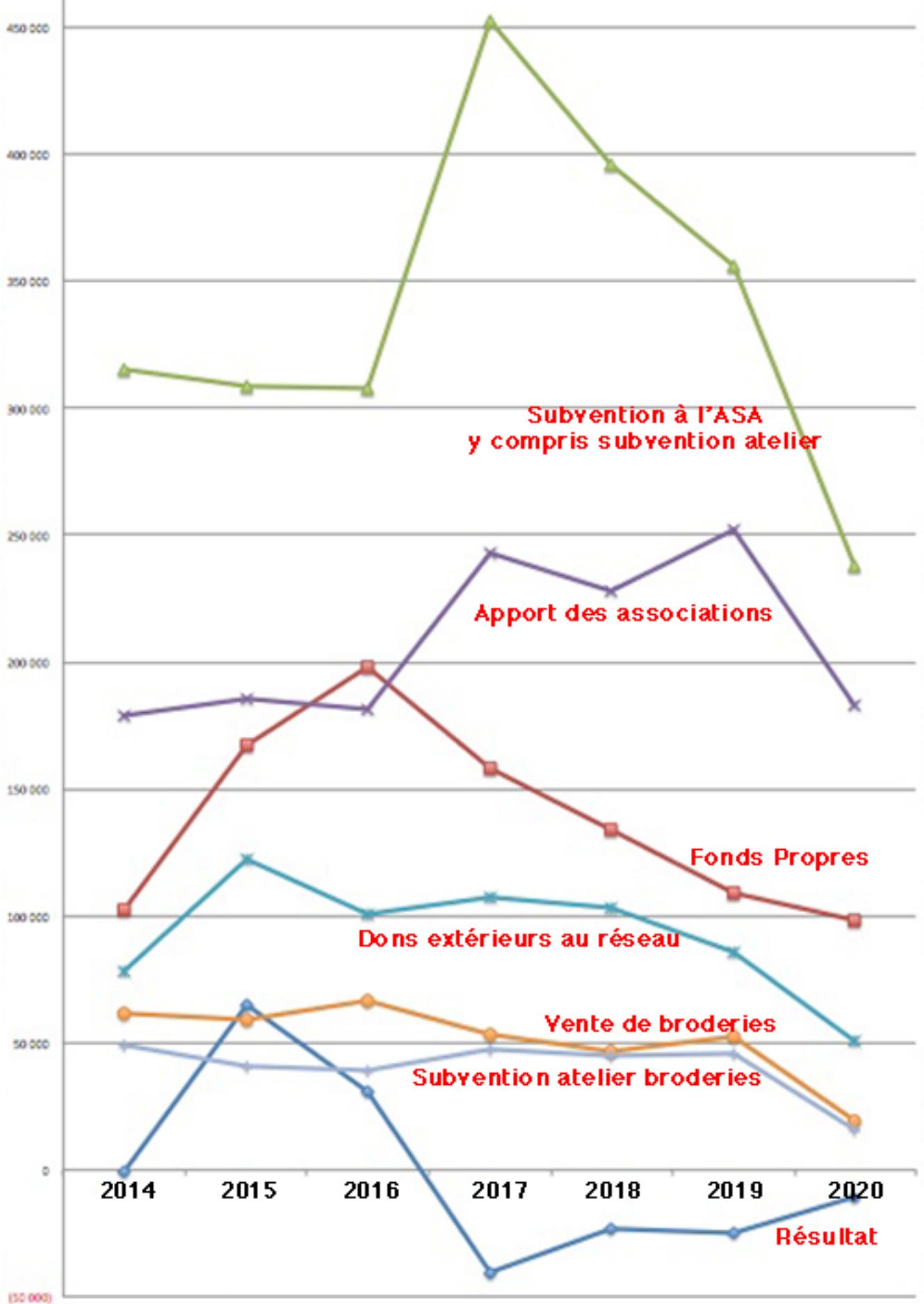
Fait à Marseille, le 26 mai 2021

Jean GUINARD, trésorier



Pièce jointe : Courbes d'évolution des principaux éléments comptables depuis 2014.

ASA/France
Pièce jointe au « Rapport de gestion 2020 »



II

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>3 et 4</i>
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	<i>5</i>
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources</i>	<i>6</i>
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	<i>7</i>
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	<i>8</i>
- <i>Détail bilan</i>	<i>9 et 10</i>
- <i>Détail Compte de résultat</i>	<i>11 et 12</i>
- <i>Annexe</i>	<i>13 à 15</i>

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques... Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes							
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
	Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres							
	Total I							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours Créances (2) Crédits clients, usagers et comptes rattachés Crédits reçus par legs ou donations Autres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	5 356		5 356	3 952	1 404	35.52	
		107 838		107 838	114 717	6 879	6.00	
	Total II	113 194		113 194	118 670	5 475	4.61	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	113 194		113 194	118 670	5 475	4.61	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
							Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres							
	Fonds propres sans droit de reprise :							
	Fonds propres statutaires			109 100		104 085	5 015	4.82
	Fonds propres complémentaires							
	Fonds propres avec droit de reprise :							
	Fonds statutaires							
	Fonds propres complémentaires							
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles					30 000	30 000	100.00
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité							
	Autres							
	Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		10 856		24 985		14 129	56.55
	Situation nette (sous total)		98 244		109 100		10 856	9.95
PROVISIONS	Fonds propres consomptibles							
	Subventions d'investissement							
	Provisions réglementées							
	Total I		98 244		109 100		10 856	9.95
DETTE (1)	Fonds reportés liés aux legs ou donations							
	Fonds dédiés			2 150		200	1 950	975.00
	Total II		2 150		200		1 950	975.00
	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges							
	Total III							
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)							
	Emprunts et dettes financières diverses							
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés							
	Dettes des legs ou donations							
	Dettes fiscales et sociales							
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes			12 800		9 370	3 431	36.61
	Instruments de trésorerie							
	Produits constatés d'avance							
	Total IV		12 800		9 370		3 431	36.61
	Ecarts de conversion passif (V)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		113 194		118 670		5 475	4.61

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

9 370

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		3 600		3 600		
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parcours						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	236 350		348 554		112 204	32.19
Total I	239 950		352 154		112 204	31.86
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	10 625		21 084		10 459	49.61
Aides financières	238 080		355 922		117 842	33.11
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions	1 950				1 950	
Reports en fonds dédiés	172		288		116	40.34
Autres charges						
Total II	250 827		377 294		126 467	33.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	10 877		25 140		14 263	56.74

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	341		592		251	42.39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	341		592		251	42.39
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	320		437		117	26.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	320		437		117	26.78
2. Résultat financier (III-IV)	21		155		134	86.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	10 856		24 985		14 129	56.55
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	240 291		352 746		112 455	31.88
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	251 147		377 731		126 584	33.51
5. EXCEDENT OU DEFICIT	10 856		24 985		14 129	56.55

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		31 974		60 556	28 582	47.20
TOTAL		31 974		60 556	28 582	47.20
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		31 974		60 556	28 582	47.20
TOTAL		31 974		60 556	28 582	47.20

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES			236 350	348 554	112 204	32.19
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger			236 350	348 554	112 204	32.19
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			11 837	21 809	9 972	45.72
TOTAL DES EMPLOIS			248 187	370 363	122 176	32.99
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			1 950		1 950	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL			250 137	370 363	120 226	32.46

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie		3 600		3 600		
1.2 Dons, legs et mécénats		236 350		348 554	112 204	32.19
- Dons manuels		236 350		348 554	112 204	32.19
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		341		592	251	42.40
TOTAL DES RESSOURCES		240 291		352 746	112 455	31.88
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL		240 291		352 746	112 455	31.88

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIES)			
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public			
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIES)			

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	31 974		60 556		28 582	47.20
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	31 974		60 556		28 582	47.20
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation						
(+) Report						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE						

Commentaires:

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE						
AUTRES	5 356		3 952		1 404	35.52
	2 156		352		1 804	511.87
Produits à recevoir	3 200		3 600		400	11.11
DISPONIBILITES	107 838		114 717		6 879	6.00
	9 445		1 638		7 807	476.64
BNP Compte Courant	20 179		35 178		14 998	42.64
	76 839		77 064		225	0.29
BNP Epargne	1 374		837		537	64.20
	1		1			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	113 194		118 670		5 475	4.61
TOTAL GENERAL	113 194		118 670		5 475	4.61

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	109 100	104 085	5 015	4.82
Valeur de Patrimoine intégré	109 100	104 085	5 015	4.82
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		30 000	30 000	100.00
Réserve de trésor/projets asso.		30 000	30 000	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	10 856	24 985	14 129	56.55
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	98 244	109 100	10 856	9.95
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	98 244	109 100	10 856	9.95
FONDS DEDIES	2 150	200	1 950	975.00
Fonds dédiés ASA Bourses CMR	2 150	200	1 950	975.00
TOTAL FONDS DEDIES	2 150	200	1 950	975.00
TOTAL PROVISIONS				
AUTRES DETTES	12 800	9 370	3 431	36.61
ASA Divers		370	370	100.00
Divers charges à payer	12 800	9 000	3 800	42.22
TOTAL DETTES	12 800	9 370	3 431	36.61
TOTAL GENERAL	113 194	118 670	5 475	4.61

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1	Ecart N / N-1
			31/12/2019	
			Euros	%
COTISATIONS		3 600	3 600	
Cotisations adhérents		3 600	3 600	
AUTRES PRODUITS	236 350	348 554	112 204	32.19
Participation AG et rencontres		3 482	3 482	100.00
PARTICIPATION IMPRESS° LIVRES	30	435	405	93.10
PARTICIPAT° REUNION PRESIDENTS	89	711	621	87.43
DM broderie AMADA		1 704	1 704	100.00
DM broderies AIDASA		5 209	5 209	100.00
DM broderies CASA-TANA	4 278	6 476	2 198	33.94
DM broderies COLMAR	141	209	68	32.54
DM broderies DOURDAN		283	283	100.00
DM broderies Franche-C.	3 271	7 246	3 976	54.86
DM broderies LOIRE-O.		2 631	2 631	100.00
DM broderies ASAM/Provence	2 841	1 536	1 305	84.96
DM broderies MONT-DU-L.	4 176	21 914	17 738	80.94
DM broderies NÎMES		2 630	2 630	100.00
DM broderies DROME PROVENCAL	4 690	2 605	2 085	80.04
DM privés non affectés (A)	50 432	85 625	35 193	41.10
DM privés non affectés (N)	6 350	9 945	3 595	36.15
DM abandon remboursement frais	2 616	6 467	3 851	59.55
DM Aide à l'ASA ADAMA	9 000	7 000	2 000	28.57
DM Aide à l'ASA NORMANDIE	2 500	4 000	1 500	37.50
DM Aide à l'ASA AIDASA	6 800	6 800		
DM Aide à l'ASA AQUITAIN	5 200	4 885	315	6.45
DM Aide à l'ASA CASA-TANA	20 000	28 000	8 000	28.57
DM Aide à l'ASA COLMAR	5 000	5 500	500	9.09
DM Aide à l'ASA DOURDAN	4 000	4 000		
DM Aide à l'ASA EVENOS	20 500	25 000	4 500	18.00
DM Aide à l'ASA FRANCHE-CENTE	4 000	6 000	2 000	33.33
DM Aide à l'ASA LOIRE-O.	3 500	3 500		
DM AIDE A L'ASA LYON	4 000	1 000	3 000	300.00
DM Aide à l'ASA MONT-DU-LYON.	15 000	22 600	7 600	33.63
DM Aide à l'ASA ASAM Provence	26 735	15 369	11 366	73.95
DM Aide à l'ASA NÎMES	3 180		3 180	
DM Aide à l'ASA CMM	9 862	11 694	1 832	15.67
DM Aide de ASA Drôme	2 000	2 000		
DM Aide de ASA ParisMada	13 560	36 560	23 000	62.91
DM Aide à l'ASA COTE D'AZUR	450	1 300	850	65.38
Dons manuels bourses CMR	2 150	4 240	2 090	49.29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	239 950	352 154	112 204	31.86
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	10 625	21 084	10 459	49.61
Petites fournitures		58	58	100.00
Fournitures de bureau		7	7	100.00
Frais d'impression Info-Réseau	168	450	282	62.67
Frais site internet	1 154	1 069	85	7.95
Primes d'assurances	311	307	4	1.30
Honoraires CAC	4 480	2 720	1 760	64.71
Notes de frais bénévoles	2 616	6 611	3 995	60.43
Déplacements		2 032	2 032	100.00
Frais AG et rencontre		5 223	5 223	100.00
Frais de réunion du bureau	312	1 169	857	73.34
FRAIS DE REUNION DES PRESIDENT	1 585	1 071	515	48.10

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
			31/12/2019		12	Euros	%
Frais postaux		368				368	100.00
AIDES FINANCIERES	238 080	355 922				117 842	33.11
Subventions atelier broderies	15 581	45 800				30 219	65.98
Subventions Aides à l'ASA	210 562	305 882				95 320	31.16
Subventions bourses CMR	200	4 240				4 040	95.28
SUBV. EN MAT. OU SERVICES	11 737					11 737	
REPORTS EN FONDS DEDIES	1 950					1 950	
ENGAGEMENT A REALISER/FDS AIDE	1 950					1 950	
AUTRES CHARGES	172	288				116	40.34
Charges div. gestion courante	172	288				116	40.34
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	250 827	377 294				126 467	33.52
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 877	25 140				14 263	56.74
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	341	592				251	42.39
Intérêts comptes sur livret	341	592				251	42.39
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	341	592				251	42.39
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	320	437				117	26.78
Frais bancaires	320	437				117	26.78
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	320	437				117	26.78
RESULTAT FINANCIER	21	155				134	86.49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 856	24 985				14 129	56.55
TOTAL DES PRODUITS	240 291	352 746				112 455	31.88
TOTAL DES CHARGES	251 147	377 731				126 584	33.51
EXCEDENT OU DEFICIT	10 856	24 985				14 129	56.55

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Variation des fonds propres	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 113 194.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 10 855.90- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- les « covenants » bancaires

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	5 356	5 356	
TOTAL	5 356	5 356	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres dettes	12 800	12 800		
TOTAL	12 800	12 800		

Variation des fonds propres

Affectation du fonds dit « Fonds d'urgence »

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2020, le trésorier a proposé d'affecter le « fonds d'urgence » de 30 000 € en valeur de patrimoine intégré.

Le « fonds d'urgence », décidé en 2016, trouvera alors, en cette année difficile, tout son sens et son utilité.

Cette proposition soumise au vote de l'assemblée a été approuvée par 16 voix pour et 1 abstention.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 200
Total	3 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	12 800
Total	12 800

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation des contributions volontaires

Pour la sixième année consécutive, ASA-France s'est attachée à évaluer la contribution volontaire de ses bénévoles. Pour cela, l'activité de l'association a été partagée en 11 domaines et pour les 14 bénévoles (11 administrateurs et 3 bénévoles non élus). L'estimation a été chiffrée à 1 464 heures (2 801 h en 2019).

La pandémie Covid 19 explique cette diminution significative.

La ventilation des heures est la suivante :

- " Réunions CA et réunion des présidents : 509 h (2019 : 655 h)
- " Assises annuelles du " Réseau " ASA-France : 0 h (2019 : 210 h)
- " Préparation et rédaction des comptes rendus : 130 h (2019 : 140 h)
- " Mission à l'ASA : 0 h (2019: 80 h)
- " Echange avec le " Réseau " : 110 h (2019 : 90 h)
- " Echange avec l'ASA à Madagascar : 75 h (2017 : 110 h)
- " Secrétariat et comptabilité : 290 h (2017 : 368 h)
- " Gestion donateurs et reçus fiscaux : 100 h (2019 : 100 h)
- " Suivi " Broderies " : 125 h (2019 : 670 h)
- " Communication (Info-Réseau, site internet) : 125 h (2019 : 225 h)
- " Expertise technique : 0 h (2019 : 113 h)

La valorisation a été prudemment réalisée sur la base de 1,5 fois le SMIC chargé, alors que tous les bénévoles sont ou étaient cadres dans leur vie professionnelle.

Le résultat obtenu s'élève à 31 974 €, contre 60 556 € pour l'exercice précédent.

III

**Rapport du
commissaire aux comptes**



PERRIN BRUNO
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASA FRANCE
37 RUE CADERAT
42140 CHAZELLES SUR LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ASA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total du Bilan	113 194 €
Total du Compte de Résultat	251 147 €
Résultat de l'exercice (déficit)	-10 856 €

Ces comptes ont été arrêtés par votre Bureau sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux Règles générales qui expose les modalités retenues pour l'établissement des comptes de votre Association et qui indique l'impact de leur prise en compte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué que le Covid-19 n'ayant pas d'impact dans l'Association, la direction n'a pas de remarques particulières à apporter.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 25 mai 2021

Bruno PERRIN
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
	ACTIF IMMOBILISE					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
	Participations et Créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres					
	Total I					
	ACTIF CIRCULANT					
	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	5 356		5 356	3 952	1 404 35.52
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	107 838		107 838	114 717	6 879 6.00
	Charges constatées d'avance (2)					
	Total II	113 194		113 194	118 670	5 475 4.61
	Comptes de Régularisation					
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	113 194		113 194	118 670	5 475 4.61

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
				12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires			109 100	104 085	5 015	4.82
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				30 000	30 000	100.00
	Autres						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)			10 856	24 985	14 129	56.55
	Situation nette (sous total)			98 244	109 100	10 856	9.95
PROVISIONS	Fonds propres consomptibles						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I			98 244	109 100	10 856	9.95
DETTE (1)	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés			2 150	200	1 950	975.00
	Total II			2 150	200	1 950	975.00
DETTE (1)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTE (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			12 800	9 370	3 431	36.61
DETTE (1)	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV			12 800	9 370	3 431	36.61
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			113 194	118 670	5 475	4.61

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

9 370

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		3 600		3 600		
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	236 350		348 554		112 204	32.19-
Total I	239 950		352 154		112 204	31.86-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	10 625		21 084		10 459	49.61-
Aides financières	238 080		355 922		117 842	33.11-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions	1 950				1 950	
Reports en fonds dédiés	172		288		116	40.34-
Autres charges						
Total II	250 827		377 294		126 467	33.52-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	10 877		25 140		14 263	56.74

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	341		592		251-	42.39-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	341		592		251-	42.39-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	320		437		117-	26.78-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	320		437		117-	26.78-
2. Résultat financier (III-IV)	21		155		134-	86.49-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	10 856-		24 985-		14 129	56.55
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	240 291		352 746		112 455-	31.88-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	251 147		377 731		126 584-	33.51-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	10 856-		24 985-		14 129	56.55

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		31 974	60 556	28 582	47.20	
TOTAL		31 974	60 556	28 582	47.20	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		31 974	60 556	28 582	47.20	
TOTAL		31 974	60 556	28 582	47.20	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS SOCIALES	236 350	348 554	112 204	32.19-
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	236 350	348 554	112 204	32.19-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 837	21 809	9 972	45.72-
TOTAL DES EMPLOIS	248 187	370 363	122 176	32.99-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations				
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 950		1 950	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL	250 137	370 363	120 226	32.46-

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1			
			Euros	%		
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 600	3 600				
1.2 Dons, legs et mécénats	236 350	348 554	112 204-	32.19-		
- Dons manuels	236 350	348 554	112 204-	32.19-		
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	341	592	251-	42.40-		
TOTAL DES RESSOURCES	240 291	352 746	112 455-	31.88-		
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	240 291	352 746	112 455-	31.88-		

RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public			
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			
RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1			
			Euros	%		
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat	31 974	60 556	28 582-	47.20-		
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	31 974	60 556	28 582-	47.20-		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation						
(+) Report						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE						

Commentaires:

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Variation des fonds propres	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 113 194.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 10 855.90- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- les « covenants » bancaires

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	5 356	5 356	
TOTAL	5 356	5 356	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres dettes	12 800	12 800		
TOTAL	12 800	12 800		

Variation des fonds propres

Affectation du fonds dit « Fonds d'urgence »

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2020, le trésorier a proposé d'affecter le « fonds d'urgence » de 30 000 € en valeur de patrimoine intégré.

Le « fonds d'urgence », décidé en 2016, trouvera alors, en cette année difficile, tout son sens et son utilité.

Cette proposition soumise au vote de l'assemblée a été approuvée par 16 voix pour et 1 abstention.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 200
Total	3 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	12 800
Total	12 800

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation des contributions volontaires

Pour la sixième année consécutive, ASA-France s'est attachée à évaluer la contribution volontaire de ses bénévoles. Pour cela, l'activité de l'association a été partagée en 11 domaines et pour les 14 bénévoles (11 administrateurs et 3 bénévoles non élus). L'estimation a été chiffrée à 1 464 heures (2 801 h en 2019).

La pandémie Covid 19 explique cette diminution significative.

La ventilation des heures est la suivante :

- " Réunions CA et réunion des présidents : 509 h (2019 : 655 h)
- " Assises annuelles du " Réseau " ASA-France : 0 h (2019 : 210 h)
- " Préparation et rédaction des comptes rendus : 130 h (2019 : 140 h)
- " Mission à l'ASA : 0 h (2019: 80 h)
- " Echange avec le " Réseau " : 110 h (2019 : 90 h)
- " Echange avec l'ASA à Madagascar : 75 h (2017 : 110 h)
- " Secrétariat et comptabilité : 290 h (2017 : 368 h)
- " Gestion donateurs et reçus fiscaux : 100 h (2019 : 100 h)
- " Suivi " Broderies " : 125 h (2019 : 670 h)
- " Communication (Info-Réseau, site internet) : 125 h (2019 : 225 h)
- " Expertise technique : 0 h (2019 : 113 h)

La valorisation a été prudemment réalisée sur la base de 1,5 fois le SMIC chargé, alors que tous les bénévoles sont ou étaient cadres dans leur vie professionnelle.

Le résultat obtenu s'élève à 31 974 €, contre 60 556 € pour l'exercice précédent.



PERRIN BRUNO
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASA FRANCE
37 RUE CADERAT
42140 CHAZELLES SUR LYON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASA FRANCE

37 RUE CADERAT
42140 CHAZELLES SUR LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Saint-Etienne,
Le 25 mai 2021

Bruno PERRIN
Commissaire aux Comptes

